# Fiche de données
Cleverpark 1250 | Chêne | Nature

**Numéro d'article: 10167620**

## Données générales

| | |
|---|---|
| Format | 1250 x 100 x 9.5 mm |
| Essence | Chêne |
| Couleur | Nature |
| Classification | 34, vivant |
| Traitement de surface | B-Resist |
| Structure de la surface | poncé |
| Chanfrein | sans chanfrein |
| Mastic | marron foncé |
| Nombre de couches | 2 |
| Épaisseur de la couche d'usure | 2.5 mm |
| Connexion | Rainure + crête |
| Type de pose | |
| Possibilité de pose | collé en plein |
| Unité d'emballage | 2 $m^2$/package |
| Poids brut par colis | 16 kg |
| Origine du bois | |
| Couche d'usure | Chêne, Europe |
| Sous-couche | HDF, Allemagne |

## Données techniques

| | |
|---|---|
| Emission en formaldéhyde selon EN 14342 [1)] | E 1 |
| Valeur minimale de la densité moyenne | ~>= 800kg/$m^3$ |
| Grammage | ~7.850 kg/$m^2$ |
| Dureté Brinell de la couche d'usure [2)] | ~38 N/$mm^2$ |
| Mesure de retrait et de gonflement [3)] | 0.25 % |
| Chauffage par le sol (résistance thermique) | approprié à 100% (~0.064 $m^2$K/W) |
| Teneur en humidité | 5-9% |
| Classement au feu selon EN 14342 et EN 13501-1 | |
| Pose collée | Cfl-s1 |
| Pose flottante | |
| Classe de résistance au glissement | |
| selon CEN/TS 15676 [4)] | USRV 60 |
| selon DIN-EN 51130 [5)] | R10 |
| Classe d'usage | |
| selon DIN EN 14354 | 33 |
| selon ÖNORM C 2354 | Classe 1 |
| Conductivité thermique selon EN 14342 | 0.146 |
| Résistance à la rupture | NPD |
| Norme de produit | EN 13489 |

[1)] La classe d'émission la plus basse, E1, selon la norme EN 14342, prescrit une valeur <124 µg/$m^3$.
Les produits Bauwerk Parkett répondent à ces exigences avec une valeur très faible, inférieure à 10 µg/$m^3$.

[2)] avec humidité de bois de 7 %

[3)] Couche d'usure sous stockage libre, relatif au changement d'humidité de 1 %

[4)] Essai au pendule

[5)] Plan incliné

BAUWERK
*Parkett*

# Fiche de données
Cleverpark 1250 | Chêne | Nature

**Numéro d'article: 10167620**

## Certificats

| | |
|---|---|
| ecobau | "base", respecte les critères d'exclusion Minergie-ECO |
| eco-INSTITUT label | acquis |
| Sentinel Holding Institut | acquis |
| French VOC label | A+ |
| Blue Angel | acquis |
| Label bois | FSC® Mix 70% |

| | |
|---|---|
| ecobau | **ecobau**<br>L'association suisse indépendante « ecobau » analyse et évalue les produits de construction et leur impact sur l'environnement pendant toute leur durée de vie. L'énergie grise consommée pour la phase de fabrication/d'élimination ainsi que les substances utilisées et les émissions produites pendant l'utilisation sont des composants essentiels de l'analyse. De nombreux parquets, colles et accessoires sont testés quant à leur aptitude à être utilisés dans les constructions Minergie-Eco et ecoDevis. |
| ECO INSTITUT TESTED PRODUCT ID 0921 - 11251 - 002 | **eco-INSTITUT**<br>Le label Eco-Institut est reconnu comme un label de qualité internationale pour les produits peu polluants, notamment par les programmes LEED, BREEAM ou DGNB. Les produits Bauwerk Parkett certifiés ont été testés par l'Eco-Institut pour les émissions nocives et les ingrédients, répondent aux exigences strictes et contribuent à réduire l'exposition aux substances nocives dans les quatre murs de l'habitation. |
| QNG READY | **Sentinel Holding Institut**<br>Bauwerk Parquet est partenaire du concept Sentinel Holding. Le Sentinel Holding Institut (SHI) est l'un des principaux instituts en matière de construction et d'habitat sains. L'institut contrôle et évalue les produits de construction en fonction de critères définis afin de garantir une construction peu polluante et respectueuse de l'environnement. Les substances et les rapports d'émissions constituent la base du contrôle des revêtements de sol. Les produits contrôlés, évalués et autorisés sont répertoriés dans la banque de données du Sentinel Holding Institut et pourvus du certificat QNG-ready. |
| A+ | **French VOC Label**<br>Un décret français de 2011 prévoit que certains produits de construction doivent être pourvus d'une classe d'émission. Le contrôle des émissions évalue 10 substances ainsi que la valeur TVOC. |
| BLAUER ENGEL | **Blue Angel**<br>Le Blue Angel est le label environnemental allemand pour les produits répondant à des exigences élevées en matière de protection de l'environnement et de la santé. Pour les parquets et revêtements de sol en bois, l'accent est notamment mis sur de faibles émissions et teneurs en substances polluantes, l'utilisation de bois issu de forêts gérées durablement ainsi que sur la qualité sanitaire des espaces intérieurs. Les critères prennent en compte l'ensemble du cycle de vie du produit et imposent des exigences élevées en matière de compatibilité environnementale et de qualité de l'habitat. |
| FSC www.fsc.org FSC® C000732 | **FSC®**<br>Le label FSC® (« Forest Stewardship Council® ») a été créé pour promouvoir une gestion écologique, socialement bénéfique et économiquement rentable des forêts du monde. Il s'agit d'un système de certification international pour la sylviculture durable. Le bois des produits Bauwerk Parkett certifiés FSC® est originaire de forêts gérées de manière responsable. Les normes FSC® en vigueur dans le monde entier en matière de gestion des forêts et de chaînes de production complètent les labels d'origine par des exigences définies en matière de contrôle et de gestion et, contrairement aux lois locales, sont contrôlées chaque année par des organismes indépendants. Tous les articles de Bauwerk Parkett déclarés « FSC® 100 % » ou « FSC® Mix 70 » sont automatiquement livrés avec un label FSC®. Tous les autres produits 2-plis, à l'exception des essences de bois nord-américaines, peuvent être commandés sous forme de commande spéciale avec le label FSC®. Un label FSC® ne peut pas être fourni ultérieurement. Bon à savoir : Si un label FSC® est requis pour un projet, autant les produits certifiés FSC® 100 % que ceux certifiés FSC® Mix 70 % peuvent être utilisés. |
| EPD | **EPD**<br>La déclaration environnementale de produit (EPD) est un document certifié qui fournit des informations complètes sur l'impact environnemental d'un produit de construction. L'EPD est primordiale. En effet, cette déclaration permet d'obtenir des informations transparentes sur l'empreinte écologique du produit. Elle fournit des renseignements sur la consommation énergétique, les émissions de CO2 et d'autres chiffres clés environnementaux pendant l'ensemble du cycle de vie du produit. L'EPD permet aux acheteurs de prendre des décisions durables en préférant des produits aux impacts environnementaux moindres et contribuant à une construction respectueuse de l'environnement |

* Information générale